TREIZ'ACTIF

Bulletin du comité du XIIIe arrondissement - Octobre 2019 - N° 13

UNE QUESTION EN OUVRANT MA BOÎTE AUX LETTRES

Ce samedi 12 octobre, la boite aux lettres libère, parmi d'autres courriers, deux revues affichant en couverture, le même anniversaire : « 60 ans ».

- « Il y a 60 ans dans les gorges du Rhumel », avec *L'Ancien d'Algérie* (n° 580), évoquant une zone particulièrement dangereuse où circulent, en 1959, deux GMC d'un convoi militaire français.
- « Astérix 60 ans », rappelle la revue *Phil@poste*, annonçant l'émission d'une série de timbres, sur « le petit Gaulois, rusé et tenace », BD créée en 1959 par UDERZO et GOSCINNY.

A quel anniversaire le Gaulois d'aujourd'hui est-il le plus sensible ?

La FNACA s'efforce grâce au soutien fidèle de ses adhérents, de soutenir la mémoire des soldats que la France a envoyés en Algérie et le droit à réparation auquel ils ont droit, eux et leurs veuves, mission de plus en plus difficile avec la disparition progressive de ces anciens combattants et la réduction du nombre de ceux toujours présents. Jouant sur le temps qui s'écoule inexorablement, les pouvoirs publics reportent d'année en année, la mise en œuvre de nos justes revendications.

1 - Pour l'examen du mode de calcul du point de PMI, la FNACA réclame depuis des années, la constitution d'une commission tripartite qui semble être enfin envisagée pour 2020 (*L'A.A.*, n°580, p.6). Puisse-t-elle faire avancer ses réflexions rapidement et déboucher sur des conclusions légitimes.

2 - Pour l'attribution de la demi-part fiscale aux veuves dont le mari est décédé avant d'avoir atteint l'âge de 74 ans au-delà duquel il aurait pu s'en prévaloir (pour le calcul de son IRPP) et en faire bénéficier sa veuve, le ministère renvoie aux mesures sociales de l'ONAC, prévues pour les veuves ayant peu de ressources et donc non assujetties à l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques.

3 - De même, est écartée pour les agents publics retraités, l'application de la bonification de campagnes pour le calcul de leur pension, en fonction de la seule durée des obligations militaires, sans la contrainte d'actions de feu qui n'est pas imposée à certaines catégories de fonctionnaires.

Ainsi, la FNACA garde entière sa mission de défense des anciens combattants et de leurs veuves, face à l'inertie des pouvoirs publics pour répondre à leurs légitimes revendications.

La fidélité de ses adhérents lui est donc indispensable pour mener cette mission et pour veiller au maintien des droits acquis. La FNACA compte sur vous.

Jean-François Desgrange, Président du Comité

À VOS AGENDAS

Retenez votre

Mardi 26 novembre 2019
14h, Salle des fêtes de la Mairie du XIIIe

GRAND LOTO
AVEC DE NOMBREUX LOTS

Plus de renseignements sur fnaca75.org

NOUVELLES DU COMITÉ D'ENTENTE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS DU 13E

A l'initiative de la FNACA, le Comité d'Entente du 13e arrdt reprend ses activités, avec un nouveau Président, M. Jean-Michel Molé *(photo ci-dessous)* vice-président du Comité de la FNACA. L'Assemblée générale du Comité d'Entente s'est réunie le 19 juin 2019, à la mairie du 13e, et a élaboré un plan d'activités pour l'année à venir, concrétisant l'esprit de coopération qui anime les associations membres.

Le Comité du 13e ouvre désormais la marche des défilés nationaux de la FNACA

Suite au décès brutal de notre ami Jacques CAZAUX (cf. *L'Ancien d'Algérie*, n°577), Joseph CHIOCCONI, un des quatre porte-drapeaux du 13e, vient d'être nommé Porte-Drapeau national.
Il reçoit toutes nos félicitations pour avoir accepté cette fonction, méritoire et fort contraignante. C'est l'occasion de le remercier pour le temps qu'il consacre aux tâches discrètes, mais prenantes, de Trésorier du Comité du 13e, fonction où il manifeste compétence et dévouement.

Joseph CHIOCCONI, porte-drapeau national, salué ici par Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, dans la cour des Invalides

À NOTER SUR VOS AGENDAS

Le Comité du 13e vous invite à venir participer aux cérémonies nationales et à nos réunions statutaires et conviviales dont il vous rappelle les dates :

JEUDI 17 OCTOBRE 2019
10h00, à la mairie (Salle d'attente des mariages) : Assemblée générale du Comité, pour la présentation et la discussion des rapports d'activité et financier, se clôturant par le traditionnel pot de l'amitié.

LUNDI 11 NOVEMBRE 2019
10h30, sur le parvis de la mairie : rassemblement pour se rendre tous ensemble au Monument aux Morts du 13e, bld Blanqui.

MARDI 26 NOVEMBRE 2019
14h00, salle des fêtes de la mairie : loto organisé en commun avec le Comité départemental de Paris.

JEUDI 16 JANVIER 20 FÉVRIER 2020
Auditorium de l'Hôtel de Ville : Congrès départemental auquel tout adhérent peut assister. Il se termine le 20 février par un déjeuner dansant auquel il faut s'inscrire (voir la page « Paris », insérée dans un prochain numéro de *L'Ancien d'Algérie*).

JEUDI 5 MARS 2020
Salle des fêtes de la mairie : déjeuner-dansant du Comité du 13e, non pas à l'heure espagnole, car à 12h00, mais avec paella et musiques de circonstance.

JEUDI 19 MARS 2020
Cérémonies commémoratives du Cessez-le-Feu en Algérie :

Matin : Mémorial départemental (Cimetière du père-Lachaise), place du 19 mars 1962 (avenue Daumesnil) et, à 11h15, parvis de la mairie du 13e, puis Monument aux Morts du 13e.

Après-midi : cérémonies nationales : Cathédrale St Louis des Invalides (sous réserve), Mémorial national Quai Branly et défilé sur les Champs Elysées pour aller raviver la Flamme du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe.